

dossier

Handicap : agissons ensemble.

Page 14

SCOLAIRE

Une nouvelle sectorisation

La fermeture du groupe scolaire Louis Pergaud, en juillet prochain, implique une refonte de la sectorisation scolaire. Les élèves de l'école Louis Pergaud seront donc accueillis dans les classes des écoles situées à proximité.

Page 4

JEUNESSE

Atelier de musiques actuelles

La Municipalité et le Service municipal Jeunesse proposent d'impliquer les jeunes dans des projets mettant en avant leurs qualités artistiques. C'est dans cet esprit que l'Espace Loisirs Jeunes a mis en place des ateliers de musiques actuelles.

Page 12

SPORTS

Comme des petits poissons dans l'eau

Que ce soit pour barboter ou pratiquer un sport de manière assidue, la piscine municipale Marcellin Berthelot met ses équipements à disposition des Ermontois à travers plusieurs activités.

Page 18

SAMCHAUSS

Chaussure de Qualité

En avant le printemps



le samedi matin

Alexandre Martel - 06 12 51 43 85

Présent sur votre **Marché à Ermont**



www.SAMCH
Toujours un

www.SAMCHAUSS.fr
Toujours un pas d'avance

Chaussures de
Tél. 06.12.5

Chaussures de Qualité
Tél. 06.12.51.43.85



Notre site internet
www.samchauss.fr

Toujours un pas d'avance

UNE VILLE EN ACTIONS

Scolaire : une nouvelle sectorisation **p. 4**

ACTUALITÉS

Santé : prévenir et vous informer **p. 6**

CADRE DE VIE

Consommation : préservons l'eau ! **p. 8**

VIE LOCALE

Portrait : informer et prévenir les victimes **p. 9**

Le trophée écocitoyen : les jeunes Ermontois récompensés **p. 10**

Jeunesse : atelier de musiques actuelles **p. 12**

DOSSIER

Handicap : agissons ensemble ! **p. 13**

SPORTS

Comme des petits poissons dans l'eau **p. 18**

VIE ASSOCIATIVE

p. 20

CULTURE

Les spectacles d'avril **p. 22**

2^{ème} Rencontres de percussions **p. 24**

PRATIQUE **p. 25**

AU FIL DES JOURS **p. 26**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 26**

LES RENDEZ-VOUS D'AVRIL **p. 28**



La commune d'Ermont a franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre d'une politique municipale du handicap en signant le 9 mars dernier la Charte Ville-Handicap.

Cette Charte résume les engagements de la Municipalité afin que les différents types de handicap soient pris en compte dans tous les domaines de la vie sociale mais aussi dans l'accessibilité des équipements et des services municipaux.

Avant même la signature de la Charte, la commune avait mis en place une série d'actions dans les domaines de la petite enfance, du périscolaire, de la culture et de la communication afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les activités de ces services. De même, la Municipalité a intégré une clause handicap dans de nombreux marchés publics. Surtout, la création en décembre 2007 du Conseil Ville-Handicap a permis de définir la politique municipale du handicap, dans la ligne de la loi Handicap de 2005 tandis que la commission communale d'accessibilité constituée au même moment a lancé l'évaluation de tous les équipements publics dont le rapport a été remis en novembre dernier. Ce rapport a permis de définir les travaux à réaliser d'ici 2012 dans la voirie, les équipements et bâtiments communaux afin que toute la ville soit accessible à toutes les personnes porteuses de handicap.

Avec la signature de la Charte, il s'agit de traduire cette action dans les secteurs les plus sensibles, en particulier l'éducation et le travail. Cela implique une action continue, non seulement dans les services communaux, mais aussi en direction de l'Etat, des associations et des entreprises.

Déjà, un grand changement s'est produit dans la mentalité collective, longtemps réticente, et dans l'approche des difficultés : la promotion de l'autonomie et de la dignité de la personne handicapée a succédé à la simple prise en charge, aussi bien dans le droit que dans l'action publique. Dans ce nouveau contexte, la priorité donnée à ces différentes initiatives municipales se traduira dans le budget de la commune dès cette année et se déclinera tout au long du mandat.

Ermont doit devenir exemplaire dans ce domaine qui nous concerne tous.

Hugues Portelli
Maire d'Ermont
Sénateur du Val d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de la Documentation & des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, BP 40088, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Coordinatrices : Julia Houillon

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Sandrine Khemici,

Lysiane Olhats, Xavier-Alexandre Reliant

Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy

01 30 30 16 02

Photographies : Sophie Noblet

Couverture : Sophie Noblet

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 18 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : avril 2009

ISSN : 0296-015X

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.



SCOLAIRE

Une nouvelle sectorisation

LA FERMETURE DU GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD, EN JUILLET PROCHAIN, IMPLIQUE UNE REFORME DE LA SECTORISATION SCOLAIRE. LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LOUIS PERGAUD SERONT DONC ACCUEILLIS DANS LES CLASSES DES ÉCOLES SITUÉES À PROXIMITÉ. ZOOM SUR CE NOUVEAU MAILLAGE.

L'année dernière, la commune d'Ermont a demandé à une société spécialisée d'étudier l'état de l'ensemble de son patrimoine bâti (vétusté, normes énergétiques, sécurité, normes PHMR, etc.). Contrairement aux études précédentes, celle-ci prenait pour la première fois en compte les critères énergétiques et PHMR.

La réhabilitation intégrale du groupe scolaire Louis Pergaud impliquant des coûts trop élevés, la commune n'a pas eu d'autres choix que de procéder à sa démolition et ainsi revoir sa sectorisation scolaire. Dès la rentrée, les élèves de l'école Louis Pergaud seront accueillis dans les écoles avoisinantes.

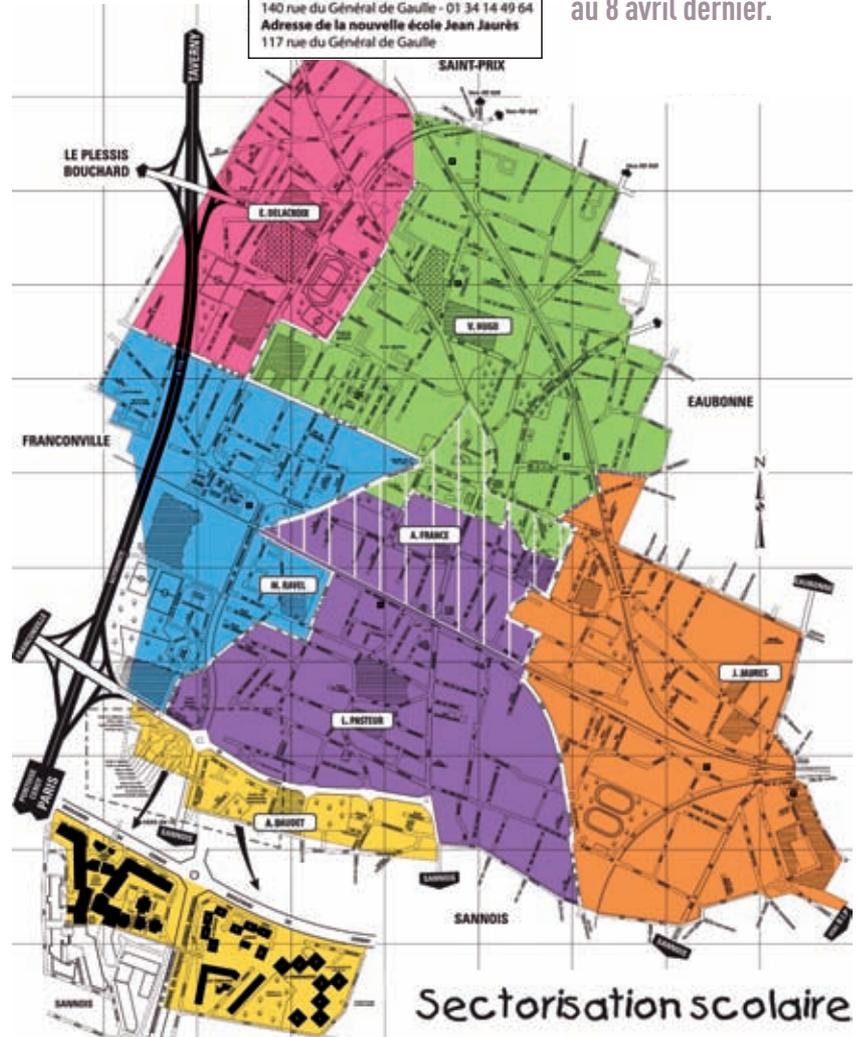
Répartition des élèves

Le conseil municipal du 4 mars dernier a voté la nouvelle sectorisation scolaire. Celle-ci sera appliquée à partir de la prochaine rentrée scolaire, en septembre 2009 (cf. carte, disponible également sur le site internet : www.ville-ermont.fr).

- Les enfants du secteur scolaire de l'école Louis Pergaud seront répartis sur trois écoles maternelles et élémentaires : Eugène Delacroix, Victor Hugo et Maurice Ravel.
- Les enfants du quartier des Carreaux qui, cette année, sont à l'école Maurice Ravel se rendront à la rentrée scolaire 2009 à l'école Louis Pasteur.
- Les enfants du quartier des Passerelles qui, cette année, sont scolarisés à l'école Maurice Ravel iront à l'école Alphonse Daudet.
- Les enfants du quartier délimité par les rues J. Jaurès, R. Dautry, et la sente des Laisnées, qui sont cette année à L. Pasteur iront à l'école J. Jaurès.
- Les enfants de maternelle habitant la zone allant de l'allée du Cottage, la rue L. Dessard, la rue du Clos Audinot, la rue Saint-Flaive, puis la rue de la République, la rue de l'Eglise, la rue L. Savoie, l'avenue de la Mairie et la route de Franconville, qui sont aujourd'hui à l'école V. Hugo pourront aller à l'école maternelle A. France. En effet, le

ALPHONSE DAUDET élémentaire	3 rue des Templiers - 01 34 15 40 85
ALPHONSE DAUDET maternelle	3 rue des Templiers - 01 34 15 37 54
ANATOLE FRANCE maternelle	2 rue Anatole France - 01 34 14 18 71
EUGÈNE DELACROIX élémentaire	40 rue du Stand - 01 34 13 41 72
EUGÈNE DELACROIX maternelle	40 rue du Stand - 01 34 15 45 20
LOUIS PASTEUR élémentaire	1 rue du Général Lhéritier - 01 34 15 74 99
LOUIS PASTEUR maternelle	1 rue du Général Lhéritier - 01 34 15 83 10
MAURICE RAVEL élémentaire	6 rue Paul Langevin - 01 34 14 66 77
MAURICE RAVEL maternelle	17 rue Michélet - 01 34 15 84 50
VICTOR HUGO élémentaire 1	1 rue de l'Est - 01 34 15 04 52
VICTOR HUGO élémentaire 2	2, rue Edouard Branly - 01 34 14 72 89
VICTOR HUGO maternelle	1 rue de l'Est - 01 34 15 12 59
JEAN JAURÈS maternelle et élémentaire	140 rue du Général de Gaulle - 01 34 14 49 64
Adresse de la nouvelle école Jean Jaurès	117 rue du Général de Gaulle

M. le Maire et Florence Mary, Adjointe au Maire Chargée de l'Action Educative, ont rencontré les parents des élèves lors de réunions d'information. Celles-ci ont eu lieu à 19 h dans les écoles du 13 mars au 8 avril dernier.



TÉLEX - TÉLEX

Portes ouvertes des trois sites de formation (Cergy, Eaubonne et Villiers-le-Bel) de l'Institut des Métiers de l'Artisanat (IMA), mercredi 29 avril. ficier d'un compte unique sécurisé et effectuer en toute confiance leurs démarches administratives en ligne // Le conseil municipal et les déportés de la Seconde Guerre mondiale. Une cérémonie de recueillement se poursuivra à l'ancien cimetière, rue Edouard Branly, puis

secteur d'A. France devient une « zone flottante » : les parents des enfants scolarisés à L. Pasteur et V. Hugo domiciliés sur cette zone devront émettre un souhait entre A. France ou leur école de secteur. Une décision sera prise en fonction des places disponibles.

- Les autres zones restent identiques à la sectorisation actuelle.

Les critères

Les élèves de l'école Louis Pergaud seront donc accueillis dans les classes des écoles situées à proximité. Pour cette refonte de la sectorisation scolaire, quatre critères essentiels ont été pris en compte :

- l'inscription des frères et sœurs sur un même groupe scolaire afin de préserver les fratries (excepté, comme précédemment, pour les élèves scolarisés à l'école A. France qui n'accueille actuellement que des enfants de petites, moyennes et grandes sections en maternelle) ;
- la proximité de l'école et du domicile, afin de déplacer au minimum les enfants, quand cela est possible. Ermont est une des villes les plus denses du Val d'Oise. Les trajets pour aller aux écoles sont relativement courts si l'on compare avec les autres communes du département ;
- la qualité de l'enseignement en veillant à ne pas surcharger les effectifs par classe ;
- favoriser la mixité sociale, en la préservant et la renforçant partout où cela est possible.

Pour assurer ce redéploiement dans les meilleures conditions possibles pour les enfants et les familles, ont également été prises en considération les capacités d'accueil des restaurants scolaires ainsi que des accueils de loisirs.

Des travaux envisagés

Afin d'accueillir les enfants dans les écoles Victor Hugo, deux classes supplémentaires et un dortoir en maternelle seront construits pour la rentrée. De même, un accueil de loisirs sera construit à Eugène Delacroix pouvant accueillir une centaine d'enfants. L'école maternelle Eugène Delacroix sera rénovée. Au terme de ces travaux, l'école devrait disposer de huit classes et trois dortoirs en 2010 afin de recevoir les enfants.

Pour les trajets dont la circulation est plus dense, une sécurisation sera mise en place.

Direction de l'Action Éducative

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative :

Florence Mary

Mairie bâtiment A

100 rue Louis Savoie – BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 32 – Fax : 01 30 72 38 34

CONSEIL DES SENIORS

Séance plénière

Créé en 1998, le Conseil des Seniors d'Ermont a pour mission d'identifier les besoins des personnes âgées en s'appuyant sur les richesses du tissu partenarial. Il permet aussi de recueillir les propositions de ses membres pour améliorer la vie quotidienne des seniors de la commune. Piloté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), il est une véritable force de propositions et d'actions au service de tous les seniors de la ville et a pour objectif de créer une dynamique participative des seniors dans la vie de la cité aux côtés des autres acteurs de la commune (élus, associations, services municipaux...). Le Conseil des Seniors se réunit annuellement en séance plénière présidée par Monsieur le Maire. La prochaine séance a lieu le lundi 6 avril à 15h en mairie, bâtiment B, salle Jacques Berthod. Elle a pour objectif de faire le bilan de tous les projets de l'année 2008, menés par les commissions :

- commission *Aménagement et cadre de vie* : une réflexion est menée sur les toilettes publiques et sur l'aménagement de la place du marché ;



- commission *Santé et solidarité* : deux conférences sur la mémoire et les maladies cardio-vasculaires ont été organisées ;
- commission *Culture et loisirs* : organisation des *Dimanches au théâtre*, des rencontres intergénérationnelles, travail avec les associations pour la sortie du magazine *Évasion* et animation du stand au Forum des Associations et de la Vie locale.

Cette rencontre est également le moment d'évoquer les perspectives de projets pour l'année 2009.

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé :

Chantal Gras

Mairie bâtiment A

100 rue Louis Savoie – BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 50

RECENSEMENT

28 404 Ermontois

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) recense la population et fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques -âge, profession exercée, déplacements quotidiens. Cette étude permet également d'apporter des informations sur les logements.

Suite au dernier recensement, la commune d'Ermont compte, au 1^{er} janvier 2009, une population totale de 28 404 habitants. En 1999, la commune comptait 27 474 habitants, ce qui représente aujourd'hui une augmentation des

ménages de 6,1 % (soit 655 ménages de plus) et une augmentation des logements de 2,5 % (soit 288 logements de plus). Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs, aident à mieux évaluer le parc de logements et à mieux répondre aux besoins de la population.

Service État civil/Élections

Mairie – 100 rue Louis Savoie – BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 24/25

www.insee.fr

- TÉLEX - TÉLEX

www.ima95.fr /// Avec mon.service-public.fr, accessible depuis le portail www.service-public.fr, les internautes peuvent aujourd'hui bénéficier
associations ermontoises d'anciens combattants se rassembleront dimanche 26 avril à 10 h, dans le parc de la mairie, pour commémorer les
devant le monument aux Morts, avenue de la Mairie ///



En janvier dernier, le Service Prévention Santé a organisé une conférence sur le dépistage des cancers du sein et de l'intestin. D'autres actions seront mises en place en cours d'année.

LA PRÉVENTION SANTÉ EST AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA MUNICIPALITÉ. DEPUIS LA CRÉATION DU SERVICE PRÉVENTION SANTÉ AU SEIN DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) L'ANNÉE DERNIÈRE, DES ACTIONS ONT DÉJÀ VU LE JOUR, TELLES QUE DES CONFÉRENCES, DES EXPOSITIONS... AFIN DE MIEUX CIBLER LES ATTENTES DES ERMONTOIS DANS CE DOMAINE, UN SONDAGE A ÉTÉ MENÉ AUPRÈS DES HABITANTS À L'AUTOMNE DERNIER.

SANTÉ

Prévenir et vous informer

Prévention et éducation sanitaire permettent de préserver et d'améliorer le capital-santé de chacun. Les actions de prévention s'étendent du secteur de la petite enfance à celui des seniors. Pour chacune des actions menées, un travail partenarial est mis en œuvre, soit avec les différents services municipaux, soit avec des partenaires extérieurs.

Des actions de sensibilisation

Parmi les actions de prévention qui ont déjà vu le jour, sont à noter les conférences à destination des seniors. Celles-ci ont lieu généralement pendant une matinée et abordent une thématique particulière : en novembre dernier *Les modifications du cœur et des artères avec l'âge*, le mois dernier *Les déficiences visuelles liées à l'âge* ou encore la Journée Nationale de l'Audition.

Le programme *Bouger plus, manger mieux*, initié il y a maintenant plus de quatre ans, participe de cette volonté municipale de donner à chacun tous les moyens pour se maintenir en bonne santé. Destiné à l'origine aux enfants, il a été étendu cette année

aux adultes qui sont sensibilisés à l'équilibre alimentaire. Le Service Prévention Santé se fait également le relais des campagnes nationales de santé publique et mène, en parallèle, des actions locales comme l'information sur le dépistage des cancers du sein et de l'intestin, en janvier dernier.

Résultats du sondage

Pour mieux connaître les attentes des Ermontois en matière de prévention et afin de répondre à leurs attentes, le Centre Communal d'Action Sociale a interrogé les habitants de la commune. Un questionnaire a été diffusé lors du Forum des Associations et de la Vie locale, en septembre dernier, auquel vous avez été 300 à répondre. Vous étiez 70 % de femmes et 30 % d'hommes à nous donner votre avis, toutes tranches d'âge confondues (de 13 à 60 ans et plus), issus de tous les quartiers de la ville.

Pour résumer les résultats de ce questionnaire, les thèmes qui ont été considérés comme prioritaires sont : la prévention des cancers, la

Retrouvez
l'intégralité des
résultats de cette
enquête sur le site
internet
www.ville-ermont.fr

Prévention Santé

TÉLEX - TÉLEX

Si votre enfant est né en 2006, pensez à venir le préinscrire en mairie pour la rentrée scolaire de septembre 2009. L'inscription a lieu jusqu'au 10 avril (rappel : la mairie est fermée au public le jeudi après-midi) et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30. Pour inscrire votre enfant, munissez-vous d'identité du responsable légal dont la présence est indispensable /// Fête foraine du samedi 25 avril au dimanche 10 mai inclus sur la place du foirail ///

prévention de l'obésité, l'information sur la nutrition et la dénutrition. Viennent ensuite des demandes d'information sur le sida, la sexualité, le sommeil, les drogues, l'éducation en hygiène bucco-dentaire. L'accès aux vaccinations est également demandé, ainsi que la prise en compte des souffrances psychiques et du mal-être.

Vous avez également émis le souhait que des ateliers-débats, des expositions, des conférences, des espaces d'écoute soient plus régulièrement mis en place.

La médiathèque municipale André Malraux, les associations et les centres socio-culturels représentent, pour les personnes interrogées, des lieux régulièrement fréquentés qui pourraient constituer des relais d'information-santé.

Suite au sondage mené à l'automne dernier en matière de prévention santé, les thèmes considérés comme prioritaires sont la prévention des cancers, la prévention de l'obésité, l'information sur la nutrition et la dénutrition.

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**
 Conseillère municipale déléguée Chargée de la Santé : **Joëlle Dupuy**
 Mairie bâtiment A
 100 rue Louis Savoie – BP 40083
 95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50
 ccas@ville-ermont.fr

SENSIBILISATION

Réagir face aux violences conjugales

Insultes, humiliations, menaces, pressions psychologiques, gifles, coups, agressions sexuelles, viols... sont des

actes de violences punis par la loi. En 2006, 410 000 femmes majeures ont déclaré avoir été victimes de violences physiques de la part d'un conjoint ou ex-conjoint.* Face à ce constat, le ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité a mis en place une campagne d'information et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes intitulée *Ne laissez pas la violence s'installer*. Réagissez. www.femmes-egalite.gouv.fr ou 3919.

Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité
 127 rue de Grenelle
 75007 Paris

*Grand angle, bulletin statistique de l'Observatoire national de la délinquance (OND), n° 14, juillet 2008



SANTÉ

Se faire vacciner gratuitement



La vaccination est un acte qui permet de stopper la transmission de certaines maladies infectieuses chez les enfants et les adultes et ainsi d'éviter les épidémies. Des communes, notamment Ermont, ont été engagées pendant de nombreuses années dans l'organisation de vaccinations gratuites. Toutefois, elles ont dû faire face à la difficulté de recruter des « médecins vaccinateurs » et ces consultations ont été peu à peu fermées.

(CDDS) d'Eaubonne, qui dépend du conseil général du Val d'Oise. Ce centre a récemment remis en place des séances de vaccinations gratuites. Celles-ci sont organisées le premier lundi de chaque mois, entre 9h et 12h. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole), le DTP (Diphthérie, Tétanos, Poliomyélite), le DTPC (Diphthérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche). Ils sont fournis gratuitement. Ces vaccins s'adressent à tous types de public à partir de 6 ans. **Pour se faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 06 00 98.**



Centre Départemental de Dépistage et de Soins
 29 avenue de Paris
 95600 Eaubonne
01 34 06 00 98

Dans le cadre du développement de son action en faveur de la prévention santé, la Municipalité s'est rapprochée du Centre Départemental de Dépistage et de Soins

Pour s'y rendre en bus : ligne 14 à partir de la gare Ermont Eaubonne, arrêt Bois-Jacques (qui se trouve juste devant le centre).

- TÉLEX - TÉLEX

à la Direction de l'Action Éducative, bâtiment A, aux horaires suivants : du lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, le jeudi de 9 h à 12 h des documents originaux suivants : du livret de famille ou d'un acte de naissance, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, d'une pièce

Un robinet qui goutte, c'est environ 4 litres/heure, soit 5,34 €/mois.

A L'APPROCHE DE L'ÉTÉ, LES CONSOMMATIONS D'EAU AUGMENTENT ET L'EAU S'ÉPUISE. EN PRENANT CONSCIENCE DE L'IMPORTANCE ET DE L'IMPACT DE NOS GESTES QUOTIDIENS SUR NOTRE ENVIRONNEMENT, NOUS PARTICIPONS À LA PROTECTION DE NOTRE PLANÈTE.

ÉCOCITOYENNETÉ

Préservons l'eau !

Longtemps considérée comme une ressource inépuisable, l'eau est aujourd'hui une denrée de plus en plus rare. Il est donc primordial de la préserver tout en réduisant sa consommation, en limitant les pertes et en faisant des économies. La Municipalité et les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) se sont penchés, l'année dernière, sur cette question et ont mis en place un système de cuves de récupération d'eau de pluie dans les serres municipales. Ces cuves seront utilisées, dès le printemps 2009, pour arroser les massifs et les plantations. Pour chacun d'entre nous, au quotidien, comment gérer au mieux les ressources disponibles, sans gaspillage ? Voici quelques pistes.

Préservons l'eau

Les ressources de très bonne qualité ne sont pas inépuisables tandis que les possibilités d'économie d'eau sont nombreuses. Trois types d'actions sont réalisables au quotidien :

- limiter le volume d'eau consommée : un lave-vaisselle consomme moins d'eau (10 à 30 litres) que la vaisselle à la main (20 à 50 litres). La douche est préférable au bain (une douche de 5 minutes consomme 30 à 80 litres d'eau, un bain 150 à 200 litres). Le lave-linge ne doit tourner que s'il est bien rempli. Une bouteille plastique placée dans le réservoir de la chasse d'eau permet de limiter l'eau utilisée à chaque fois que l'on tire la chasse, un système économique qui peut être mis en place à moindre frais ;
- réparer les fuites et les systèmes défectueux : un robinet qui goutte, c'est environ 4 litres/heure, soit 5,34 €/mois. Une chasse d'eau qui fuit, c'est envi-

ron 25 litres/heure, soit 30,50 €/mois. Un filet d'eau qui coule, c'est environ 16 litres/heure, soit 19,82 €/mois ;

- récupérer l'eau de pluie : il est possible de récupérer l'eau de pluie pour arroser son jardin et ses plantes. Des crédits d'impôt existent pour ce type d'installation. De plus, il est préférable d'arroser le jardin le soir, pour éviter l'évaporation inévitable en plein soleil.

Il est important de prendre conscience de nos actes et de leurs impacts sur notre planète. Notre avenir est entre nos mains, soyons écocitoyens.

Source : inven'terre

Services Techniques Municipaux

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement :

Xavier Haquin

Adjointe au Maire Chargée du Développement

Durable : **Catherine Klein-Souchal**

100 rue Louis Savoie

Mairie bâtiment B - BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 31 90

Chaque Français consomme par jour environ 150 litres d'eau potable à son domicile, soit près de 55 m³ par an. Ne l'oublions pas, 1,3 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable dans le monde.

Inven'terre : une association environnementale à votre disposition

Inven'terre a pour objectif de promouvoir et de développer la sensibilisation et l'information sur la préservation et la protection de l'environnement, l'éducation des jeunes à la nature et la formation des personnes.

Inven'terre est également un espace Info-Energie habilité par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Inven'terre - 76 rue Pierre Brossolette - 95200 Sarcelles - 01 39 94 53 88 - Du mardi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 13 h. www.inventerre.org

PORTRAIT

Informier et prévenir les victimes

DEPUIS JUIN 2008, LAURENCE MERCIER, TRAVAILLEUR SOCIAL AU COMMISSARIAT D'ERMONT, PRÉVIENT ET ACCOMPAGNE LES VICTIMES AFIN DE LES ORIENTER VERS LES STRUCTURES LES MIEUX ADAPTÉES. RENCONTRE AVEC CETTE PROFESSIONNELLE.



Laurence Mercier, travailleur social au commissariat principal d'Ermont.

Quelle est l'évolution de votre rôle au sein du commissariat depuis votre arrivée, en juin dernier ?

Ces derniers mois, mon regard a évolué vers le volet social de ma profession, au vu de l'augmentation des problèmes intrafamiliaux. Il arrive souvent que la personne victime se retrouve livrée à elle-même ne sachant pas vers qui se tourner. Aussi, je propose aux familles, avec leur accord, d'en parler au service de police ou de les mettre en contact avec le policier concerné. Ce nouveau partenariat, qui n'avait pas lieu au début de ma prise de poste, permet de retransmettre au procureur toutes les informations donnant lieu à un jugement du dossier en connaissance de cause. Le plus important pour moi a été de faire évoluer le relais de l'information entre les services de police concernés. Nous devons travailler ensemble dans l'intérêt des victimes. Je travaille en binôme avec le référant victime et son équipe. Cette collaboration permet de mieux comprendre la situation de la victime et de mieux cerner les problèmes. Une meilleure articulation de l'information a su se mettre en place entre le travailleur social et les services de police. Ce travail nous permet d'avoir du recul par rapport à notre exercice professionnel. J'ai le sentiment, aujourd'hui, que ma place au sein du commissariat est reconnue.

Quels sont les actions auxquelles vous avez participé ?

En octobre 2008, j'ai participé au pilotage d'un colloque destiné à tous les travailleurs sociaux du département, en collaboration avec la Déléguée aux Droits des Femmes et à l'Égalité, des responsables d'associations ou d'institutions comme le conseil général. Lors de cette réunion, le thème des violences conjugales a été abordé. L'idée de ce travail est de répondre aux problématiques que rencontrent quotidiennement les travailleurs sociaux.

Un autre projet, toujours au niveau de la préfecture, a été mis en place avec l'élaboration d'une « carte mémoire » remise aux victimes de violences conjugales. Cette carte, de taille facilement dissimulable, recense tous les numéros d'urgence.

Dans le cadre scolaire, à l'initiative du commissaire et de Madame Laforest-Taton, proviseur du Lycée Van Gogh et avec le soutien de la ville d'Ermont, un projet de prévention et d'information auprès des élèves de seconde a eu lieu en mars dernier. Cette

rencontre a permis de sensibiliser les éventuels auteurs de vols ou agressions à ce qu'il en coûte, et, aux victimes, d'apprendre comment se protéger, quelles démarches sont possibles auprès du commissariat mais aussi auprès de structures telles que la MJD ou des associations.

Quels sont les projets en cours ?

La mise en place de colloques est à nouveau prévue sur des thèmes plus précis autour de la violence conjugale comme, par exemple, *l'enfant au milieu de la violence* ou encore les procédures possibles au niveau de la justice. Ces réunions permettent, d'une part, de faire remonter l'information auprès des différentes institutions présentes, et, d'autre part, de favoriser les échanges avec l'extérieur. A mon niveau, cela permet d'expliquer les limites du commissariat, qui n'a pas les pouvoirs que l'on peut parfois imaginer.

Quels sont vos objectifs au sein du commissariat ?

Mes objectifs initiaux sont d'informer, d'écouter et d'orienter, au mieux, les victimes. J'ai cependant constaté que la diffusion de l'information concernant les dispositifs d'aide aux victimes auprès des services de police était limitée. Dans un premier temps, ce problème n'était pas un objectif prioritaire mais il l'est devenu, pour moi, toujours dans l'intérêt de la victime. Par exemple, au niveau départemental, il existe des bons d'hôtel dans les commissariats pour mettre à l'abri des victimes de violences intrafamiliales. Nous nous sommes rendus compte avec mes collègues présentes sur les commissariats d'Enghien et d'Argenteuil qu'il serait nécessaire de redéfinir le cadre de l'utilisation de ces bons afin d'améliorer leur utilisation. Parallèlement, un groupe de travail a été mis en place par la Délégué aux Droits des Femmes et à l'Égalité de la préfecture, auquel nous avons participé. Il a abouti à la diffusion d'instructions précises destinées au service de police et de gendarmerie du département. Certaines victimes peuvent ainsi accéder et bénéficier plus facilement de ce dispositif, ce qui n'était pas forcément le cas auparavant. Avec ce nouveau défi, la communication évolue dans le bon sens et le travail de chaque partenaire s'en trouve facilité.

Mes objectifs initiaux sont d'informer, d'écouter et d'orienter, au mieux, les victimes.

Commissariat principal d'Ermont

Rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

01 30 72 66 66

Permanence du travailleur social

Lundi, mardi, jeudi :
9h - 17h

Mercredi : 13h30 - 19h30

Vendredi : 9h - 16h30



Impliqués en faveur de la protection de l'environnement, les actions des membres du CMEJ leur ont valu d'être récompensés par un Trophée des Eco-Maires dans la catégorie *Démocratie Jeunesse* remis le 8 décembre dernier à l'Assemblée nationale.

RÉCOMPENSE

Les jeunes Ermontois engagés en faveur du **développement durable**

PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRI DES DÉCHETS, LES JEUNES ERMONTOIS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES (CMEJ), SOUTENUS PAR LA MUNICIPALITÉ, SONT TRÈS ACTIFS AU SEIN DE LEUR COMMUNE. IMPLIQUÉS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, LEURS ACTIONS LEUR ONT VALU D'ÊTRE RÉCOMPENSÉS PAR UN TROPHÉE DES ECO-MAIRES DANS LA CATÉGORIE DÉMOCRATIE JEUNESSE REMIS LE 8 DÉCEMBRE DERNIER À L'ASSEMBLÉE NATIONALE. TOUR D'HORIZON DES ACTIONS RÉALISÉES.



Particulièrement sensibles au développement durable et à la protection de la planète, les jeunes du CMEJ ont mené, tout au long de leur mandat qui a débuté en octobre 2007, des actions concrètes. Répartis en quatre commissions - *Développement durable, Prévention et vie de quartier, Sport, loisirs et culture, Europe et international* -, ils ont ciblé leurs actions sur des thématiques privilégiées comme la solidarité.

Trier ses déchets

Il y a quelques mois, les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants (CME) ont mené une enquête dans la commune afin d'établir un état des lieux recensant les principales améliorations à mettre en œuvre dans différents domaines. Les jeunes avaient constaté que de nombreux lieux publics tels que les accueils de loisirs, l'Espace Jeunesse, les bibliothèques et les écoles n'étaient pas équipés pour le tri des déchets.

Leur démarche a ainsi permis, en mars 2008, au Syndicat Émeraude d'équiper de bacs de tri la plupart des bâtiments publics de la ville : les écoles maternelles et élémentaires, les collèges et le lycée, l'Espace Jeunesse et les accueils de loisirs, le théâtre Pierre Fresnay, la médiathèque et son annexe, la Maison des Associations, le conservatoire

Lors des dernières vacances, les jeunes du CMEJ ont proposé un atelier de sensibilisation au recyclage du papier aux 3-10 ans des accueils de loisirs pour leur apprendre à faire du papier recyclé.

Jacques Juteau, l'espace seniors Anatole France, l'Épicerie Sociale d'Ermont, les complexes sportifs, la mairie et ses annexes. Chaque lieu est équipé en fonction des déchets qui sont produits : bac jaune pour les emballages, vert pour le verre, bleu pour les papiers de bureau, bordeaux pour les cartons.

Pour faciliter le tri dans les bâtiments, la ville a également mis en place des Croq'feuilles® (récupération du papier) et des bacs de prétri : bacs jaunes (pour les cartonnets et les emballages plastiques et métalliques), bleu (pour les bouchons en plastique) et vert (pour le verre). Pour une meilleure communication, les jeunes élus ont travaillé sur la création d'une affiche expliquant le tri des déchets. Cette dernière est placée au-dessus des containers.

En tant que représentants, les jeunes du CMEJ ont aussi souhaité réaliser une campagne de sensibilisation en rappelant les gestes à faire, au sein de leurs écoles et dans les accueils de loisirs. Des pictogrammes, réalisés dans le cadre du Printemps de l'environnement 2008, sont aujourd'hui en place dans les différents lieux publics sous forme d'auto-collants ou d'affiches.

Gérer l'énergie et préserver l'eau

Les jeunes élus ont poursuivi leur action écocitoyenne en mettant en place, dans les écoles, un système d'éclairage par panneaux photovoltaïques. En effet, ces jeunes avaient constaté que la plupart des écoles restaient allumées le soir et ainsi gaspillaient de l'énergie. Aussi, les Services Techniques Municipaux ont étudié une solution testée en 2008 dans la cour de l'école Victor Hugo. Ce dispositif, n'ayant pas donné entière satisfaction, va être remplacé par des lampes à LED (lampes à diodes électroluminescentes) qui consomment elles aussi très peu d'énergie. Les lampes équipées des panneaux photovoltaïques seront déplacées et installées dans un des parcs de la ville. De même, les jeunes ont envisagé la mise en place d'un système de récupération d'eau de pluie pour arroser les pelouses des stades et les plantations (cf. article p. 8). Enfin, le CMEJ a créé un livret de sensibilisation aux gestes écocitoyens distribué aux habitants d'Ermont lors de la promenade en rollers en juin 2008.

Cette année, la commission *Développement durable* du CMEJ travaille sur un projet de sensibilisation à la protection de la biodiversité, liée à notre alimentation.

Dernière action en date qui s'est déroulée lors des dernières vacances scolaires, les jeunes du CMEJ ont proposé un atelier sur le recyclage du papier aux 3-10 ans des accueils de loisirs Louis Pergaud, Paul Langevin et à celui du centre socio-culturel des Chênes.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein-Souchal**

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**

Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Espace Jeunesse

37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont

01 34 44 10 37

PETITE ENFANCE

Le Préambule

Le Préambule a ouvert ses portes en septembre 2008 au centre socio-culturel François Rude. Cogéré avec la Caisse d'Al-



locations Familiales (CAF) et coanimé par une animatrice de François Rude, le Préambule est un lieu d'accueil des familles. Cet espace convivial, de jeux et d'échanges, est ouvert à tous les enfants âgés de 0 à 4 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents...). Lieu où l'on peut jouer avec son enfant, il permet de rencontrer d'autres parents, de favoriser les échanges entre enfants et ainsi de mieux préparer leur entrée à l'école maternelle. Ouvert tous les jeudis, de 9 h à 11 h pendant la période scolaire, son entrée est libre et gratuite.

Le Préambule

Centre socio-culturel François Rude
Adjointe au Maire Chargée de la Famille,
de la Solidarité et de la Santé :

Chantal Gras

Conseillère municipale déléguée Chargée
de la Petite Enfance : **Violaine Nillès**
2 place François Rude
95120 Ermont
01 34 13 18 97

JARDINAGE

Marché horticole

Découvrir de nouvelles variétés de plantes, d'arbustes, de bijoux originaux créés à partir de graines de fleurs,



apprendre des techniques sur le compostage des déchets... autant d'informations et d'exposants qui seront présents lors de la 10^{ème} édition du marché horticole, organisée par la Municipalité et la société Lombard et Guérin qui gère le marché Saint-Flaive. Rendez-vous samedi 9 mai, de 8 h à 19 h, rue Saint-Flaive Prolongée. Venez nombreux !

Marché horticole

Samedi 9 mai, de 8 h à 19 h
Rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

Service municipal des Relations publiques

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein-Souchal**
Mairie - 100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 28

SENIORS

Thé dansant

Cocktail Passion Attraktif est l'orchestre qui animera le thé dansant organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), jeudi 30 avril à partir de 14 h 30 à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay. Les seniors ermontois de plus de 60 ans sont invités à prendre un goûter tout en chantonnant les airs d'antan. Il y en aura pour tous les goûts !

Thé dansant

Jeudi 30 avril à 14 h 30

Espace Yvonne Printemps du théâtre
Pierre Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale

Adjointe au Maire Chargée de la Famille,
de la Solidarité et de la Santé :

Chantal Gras

Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50



LA MUNICIPALITÉ ET LE SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE PROPOSENT D'IMPLIQUER LES JEUNES DANS DES PROJETS METTANT EN AVANT LEURS QUALITÉS ARTISTIQUES. C'EST DANS CET ESPRIT QUE L'ESPACE LOISIRS JEUNES A MIS EN PLACE DES ATELIERS DE MUSIQUES ACTUELLES PILOTÉS PAR FRÉDÉRIC BERNET. AINSI, LES JEUNES ERMONTOIS, ÂGÉS DE 14 À 18 ANS, S'EXPRIMENT À TRAVERS LA MUSIQUE ET LE CHANT.

L'atelier de musiques actuelles permet aux jeunes de mettre en avant leurs qualités artistiques et participe à l'émergence de talents locaux.

JEUNESSE

Atelier Musiques Actuelles d'ERMONT (AMAER)

Dans la continuité de la politique éducative et pédagogique mise en place par la Municipalité, le Service municipal Jeunesse propose, en adéquation avec les attentes et les passions des jeunes, des ateliers de musiques actuelles : guitare, batterie, travail d'orchestre, écriture et chant, slam, rap, etc. La musique est non seulement un plaisir mais également un moyen d'expression.

Valorisation et épanouissement

Depuis la création de cet atelier en 1999, ce sont près de 800 jeunes qui se sont essayés à ces musiques. Aujourd'hui, une centaine de jeunes sont inscrits à ces ateliers. Au-delà du plaisir de faire jouer ensemble ces jeunes artistes, la mise en place de ces ateliers répond à plusieurs objectifs :

- accompagner et valoriser les jeunes dans leurs pratiques artistiques ;
- favoriser l'émergence de jeunes talents locaux ;
- contribuer à l'épanouissement de la vie culturelle ermontoise ;
- favoriser l'appréhension de l'ensemble de la chaîne de la production musicale ainsi que les différents aspects du spectacle vivant.

Aussi, afin de valoriser le travail des jeunes, un spectacle réunissant tous ces ateliers est organisé chaque trimestre.

Le spectacle

Ce mois-ci, les ateliers présentent le travail accompli depuis la rentrée de septembre. Rendez-vous vendredi 10 avril à partir de 19 h à l'Espace Jeunesse. Le spectacle offrira un répertoire de musiques actuelles... mais c'est une surprise! Musique rime également avec solidarité. Afin d'aider les jeunes du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) à financer leur voyage solidaire au Maroc, une collecte de fonds est prévue lors de ce concert.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**

Espace Jeunesse - Espace Loisirs Jeunes

37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont

01 34 44 10 30

jeunesse@ville-ermont.fr

A travers cet atelier de musiques actuelles, les jeunes découvrent leur potentiel artistique et leurs aptitudes à l'apprentissage.

S'investir pour faciliter et améliorer la vie des personnes en situation de handicap au-delà des obligations réglementaires est l'un des principaux engagements de la Municipalité et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville d'Ermont. Avec la création du Conseil Ville-Handicap, en décembre 2007, et la signature de la Charte Ville-Handicap par M. le Maire et l'ensemble des partenaires, lundi 9 mars dernier, la Municipalité agit en faveur de cette cause essentielle.

HANDICAP : AGISSONS ENSEMBLE

La Charte **Ville HANDICAP**

signée

Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

14 Depuis la création du Conseil Ville-Handicap en décembre 2007, les deux commissions* qui le composent (*Education, culture, loisirs et sports* et *Vie quotidienne*) ont travaillé de concert à l'élaboration de la Charte Ville-Handicap. Sa signature par M. le Maire, Hugues Portelli, les associations de personnes en situation de handicap et les institutions publiques a eu lieu le 9 mars dernier. Cette charte, élaborée avec l'ensemble des partenaires, poursuit deux objectifs majeurs :

- ▶ promouvoir, par des mesures concrètes, l'intégration dans la ville de toutes les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite en améliorant leur autonomie et leurs conditions de vie ;
- ▶ permettre le plein exercice de la citoyenneté pour chacun, en organisant l'accessibilité aux espaces, services, prestations, équipements...

*représentants d'associations de personnes en situation de handicap, Ermontois volontaires, membres du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes et personnel municipal.

Retrouvez l'intégralité de la Charte Ville-Handicap sur le site de la ville : www.ville-ermont.fr

Favoriser la participation des personnes en situation de handicap à la vie de la commune

La Charte Ville-Handicap, signée par l'ensemble des partenaires (cf. p. 17), constitue un ensemble de principes destinés à favoriser la participation des personnes en situation de handicap à la vie de la ville d'Ermont.

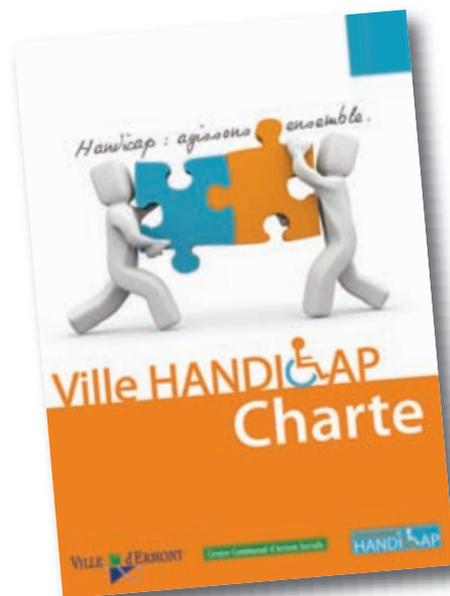
Elle formalise, au-delà des obligations réglementaires, l'engagement de la Municipalité à donner à chacun de ses concitoyens, handicapé ou non, les moyens de vivre en harmonie.

Cette démarche doit être permanente, globale et cohérente dans sa mise en œuvre. Elle vise l'ensemble des services assurés par la Municipalité, mais également ceux de ses partenaires qui interviennent sur le territoire communal.

L'accessibilité physique en constitue le socle mais de nouveaux chantiers doivent être ouverts, comme l'accessibilité à l'information, à la culture, aux loisirs, à l'emploi...

La compréhension et l'acceptation des différences sont au cœur de cette politique. Le partage du quotidien, le même accueil de qualité pour tous, l'intégration dans toutes les activités proposées, l'autonomie de vie sont des objectifs qui doivent être recherchés en permanence.

Cette charte s'inscrit dans la durée : elle sera le fil conducteur de l'action municipale pour les années à venir, en concertation avec les acteurs qui ont participé à son élaboration dans le cadre du Conseil Ville-Handicap et qui vont accompagner sa mise œuvre.



Un programme d'actions concrètes

Aussi, avec la création de cette charte, un programme pluriannuel d'actions va être mis en œuvre. Parmi les grands axes de travail, on peut citer ceux de la mobilité et de la voirie, de l'accessibilité des lieux publics avec, par exemple, la mise en place d'un schéma directeur de mise en accessibilité des Equipements Recevant du Public (ERP). Le logement, l'emploi, la vie à domicile, la formation ou encore la promotion de l'emploi des personnes en situation de handicap, notamment au sein des services municipaux, seront également abordés.





Les actions actuelles de la Municipalité et de ses services

Un site internet accessible

Depuis le 8 septembre 2008, le site internet de la ville est devenu accessible aux personnes ayant une déficience visuelle et/ou auditive et qui ont recours à des technologies adaptées pour recevoir ou diffuser de l'information. D'autres développements sont prévus.

Des actions culturelles

L'ensemble des services culturels, que sont le conservatoire municipal Jacques Juteau, la médiathèque municipale André Malraux et son annexe Les Passerelles, l'école de théâtre et Ermont-sur-Scènes, ont toujours veillé à faciliter l'accès à la culture des personnes en situation de handicap.

MESH et le conservatoire municipal Jacques Juteau

Le conservatoire municipal Jacques Juteau, en partenariat avec MESH (Musique Et Situation de Handicap), s'est orienté vers un mode de fonctionnement privilégiant l'adaptation du système pour intégrer tous les élèves dans un dispositif général souple. Le conservatoire accueille aujourd'hui quatre personnes en situation de handicap, trois enfants et un adulte, dans les mêmes cursus que les autres élèves ou dans des cursus modifiés pour répondre à leurs besoins spécifiques.

L'école de théâtre

Depuis la saison 2008/2009, l'école de théâtre d'Ermont a mis en place des ateliers de théâtre ouverts à tous et pouvant accueillir les personnes en situation de handicap. Ces ateliers sont donnés par l'école O Clair de la Lune de la compagnie Regard en France. L'encadrement est assuré par des intervenants spécialisés. Ces cours ont pour objectif de conduire l'élève vers l'acceptation, la maîtrise, l'autonomie et l'indépendance.

Ermont-sur-Scènes

Les théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure accueillent les personnes en situation de handicap pour tous les spectacles, conférences ou séances de cinéma.

Ermont-sur-Scènes accueille également, depuis plusieurs années, la Cie du 3^{ème} œil de Bruno Netter. Cette compagnie composée, entre autres, de personnes handicapées, est venue jouer *Le Malade imaginaire* de Molière en 2002, *Le procès de Kafka* en 2005 et *Don Quichotte* de Cervantès en avril dernier.

La Médiathèque

Un service de presse vocalisée est proposé aux personnes déficientes visuelles à la médiathèque municipale André Malraux. Vocale presse est un logiciel qui permet d'écouter, le jour de la sortie de l'édition papier, le contenu des journaux *-Le Monde, Le Parisien, Le Nouvel Observateur, L'Express et L'Equipe-* à l'aide d'une synthèse vocale intégrée, accompagnée d'un affichage à l'écran en gros caractères. La médiathèque met également à la disposition du public déficient visuel des livres en gros caractères et des livres audio sur CD.

Le portage de livres à domicile (réservé aux personnes à mobilité réduite à partir de 60 ans)

Le portage de livres à domicile a été mis en place par le CCAS en partenariat avec la médiathèque municipale André Malraux, afin de sortir les seniors à mobilité réduite de leur isolement et de leur permettre d'avoir accès aux services de la médiathèque.

Un atelier pour les jeunes handicapés

La Direction de la Jeunesse et des Sports propose, tous les 15 jours, un atelier pour les jeunes handicapés. Au cours de cet atelier, différentes actions sont menées : sortie piscine, atelier peinture...

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ)

Afin d'améliorer le quotidien de la vie des personnes en situation de handicap et d'aider l'association Les bouchons d'amour, des bacs de récupération sont mis à disposition des élèves, parents, enseignants et personnel dans le hall de chaque établissement scolaire. Les bouchons sont récupérés par le CMEJ puis transmis à l'association. La collecte permet ainsi d'acheter des fauteuils roulants.

Par ailleurs, début janvier, la commission *Prévention/vie de quartier* du CMEJ a diffusé un questionnaire à destination des jeunes en situation de handicap pour recenser leurs difficultés. Son analyse est en cours.

L'accueil de la Petite Enfance

Les crèches peuvent accueillir des enfants porteurs de handicap, sous réserve que ces handicaps puissent être pris en charge par les professionnelles. L'objectif est de conserver un accompagnement de qualité de l'enfant, compatible avec la vie en collectivité ou avec l'accueil par une assistante maternelle de la crèche familiale.

Par ailleurs, les agents des structures sont progressivement formés à l'accueil des enfants handicapés.



L'accueil dans les écoles

Pour assurer l'accueil des enfants en situation de handicap en milieu scolaire ordinaire, un matériel spécifique est parfois nécessaire. Ce matériel est prêté par l'Éducation nationale qui propose, dans le cadre du plan Handiscol, de le mettre à disposition des communes.

Ainsi, la Municipalité et l'Éducation nationale ont signé une convention de prêt et de dépôt de matériels pédagogiques adaptés à l'usage collectif pour la classe CLIS (Classe d'Intégration Scolaire) de l'école élémentaire Arphonse Daudet.

L'accueil dans les accueils de loisirs

Selon le handicap, une personne supplémentaire peut être mise à disposition pour accompagner l'enfant. Actuellement, c'est le cas dans les accueils de loisirs Louis Pergaud et Victor Hugo.

Afin de préparer l'arrivée de l'enfant, des échanges sont prévus entre les parents et l'équipe éducative de l'accueil de loisirs. Un accueil en douceur est également privilégié les premiers jours (en demi-journées par exemple).

Par ailleurs, les directeurs ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ont participé à la formation *Accueil du public handicapé* dispensée par le CNFPT, la DDJS et les CEMEA.

Les marchés publics et les personnes handicapées

Dans le cadre de ses procédures d'achats de fournitures de bureau et de produits d'entretien, la Municipalité travaille régulièrement avec des ESAT (Établissements et Service d'Aide par le Travail). Un ESAT (anciennement Centre d'Aide par le Travail - C.A.T.) est une structure de travail adaptée, dans laquelle des personnes en situation de handicap exercent une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées, et bénéficient d'un soutien médico-social et psycho-éducatif. C'est un établissement médico-social ayant des activités à caractère professionnel. Il remplit plusieurs missions à l'égard des personnes accueillies :

- faire accéder par le travail à une vie sociale et professionnelle ;
- rendre autonome par le travail ;
- aménager la structure et les conditions de travail pour les rendre accessibles et très proches du milieu ordinaire de travail ;
- développer des activités à caractère professionnel diverses visant à améliorer les capacités professionnelles individuelles de la personne handicapée ;
- permettre l'épanouissement psychologique, intellectuel et social ;
- offrir des soutiens médico-sociaux et éducatifs (maintien des acquis...) pour favoriser l'épanouissement personnel ;
- organiser des activités de loisirs, d'ouverture sur l'extérieur, d'initiation à la vie quotidienne.



Rencontre avec Sébastien Deshayes



Je m'appelle Sébastien, j'ai 18 ans et j'habite Ermont depuis une quinzaine d'années. Je suis scolarisé à l'IME d'Andilly (Institut Médico-Éducatif) plus exactement en IMPRO (Institut médico-professionnel) pour apprendre un métier. J'ai grandi au milieu de mes deux frères, habitué dès mes premiers mois à côtoyer deux mondes, celui de l'handicap et celui du monde « ordinaire », kiné, psychomotricienne, éducatrice, orthophoniste, crèche familiale, écoles maternelles et Clis (classe d'intégration spécialisée). Je continue aujourd'hui à prendre et à apprendre dans chacun d'eux ce qui peut m'enrichir et me rendre heureux.

Comment vivez-vous votre handicap ?

La trisomie n'est pas le handicap le plus difficile à vivre ; je peux faire beaucoup de choses, je n'ai pas de problème physique, il me faut simplement plus de temps pour les comprendre et les apprendre. Je n'ai plus besoin de chauffeur pour m'emmener à l'IME. Je suis très content d'être autonome dans les transports depuis septembre, car j'ai réussi à me déplacer seul en bus dans Ermont lors du chantier jeunes que j'ai fait cet été. Je suis triste quelques fois, quand je m'aperçois que je ne pourrai jamais apprendre à conduire une voiture comme mon grand frère ou voyager seul en avion dans d'autres pays.

Quelles difficultés rencontrez-vous et quelles solutions proposeriez-vous ?

Je ne rencontre pas spécialement de difficultés quand je me déplace. Je fais très attention pour traverser une rue car les gens roulent vite. Je vais quelques fois en ville en vélo, je reste prudent dans les ronds-points.

Est-ce que le fait d'être handicapé vous gêne ?

Quelques fois dans le bus, les gens me regardent avec insistance et là, je sens que je suis différent. Cela me gêne un peu. Heureusement, je peux en parler à la maison. Sinon, je n'ai pas de problème

particulier. Quand je me promène en ville, chez les commerçants ou à la médiathèque, les gens me connaissent.

Pourquoi vous êtes-vous inscrit à un atelier de l'école de théâtre ?

J'aime avoir, comme mes frères, des activités extérieures, cela me permet de sortir du monde du handicap et de leur raconter, moi aussi, ce que je fais sur Ermont.

J'avais déjà essayé le théâtre quand j'étais petit et j'avais bien aimé, mais j'avais besoin à l'époque de faire du sport.

Aujourd'hui, je fais les deux, et même un peu de danse Hip-Hop, je rencontre plein de gens dans différents endroits.

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

Cette activité me permet de perfectionner ma diction, car j'ai des problèmes de langage dus à mon handicap, je dois toujours faire des efforts pour me faire comprendre, bien articuler, parler doucement, ce n'est pas facile.

J'ai besoin d'avoir des contacts avec d'autres jeunes pour m'insérer plus facilement et être plus à l'aise dans le monde dit « normal ».

Le théâtre me fait bouger autrement, m'exprimer sans aucun complexe, j'ai plus confiance en moi devant les autres.

Les premières séances, j'étais un peu timide mais maintenant je me sens bien, je contrôle mieux mes émotions.

Quel métier voulez-vous faire ?

Je veux être cuisinier. Je fais actuellement des stages de formation pour apprendre l'hygiène, la sécurité et le travail des ingrédients pour envisager dans les deux ans à venir une insertion professionnelle en milieu protégé ou « ordinaire ».

Quels sont vos centres d'intérêts ?

J'aime le sport. Je fais de l'athlétisme (saut en longueur, poids, courses...), quelques compétitions se mettent en place dans le département pour le sport adapté en milieu ordinaire. J'adore écouter de la musique, danser, nager, aller au cinéma et faire des jeux sur ordinateur.

Les signataires

de la Charte Ville-Handicap

- Ville Ermont – www.ville-ermont.fr
- Association Française contre les Myopathies – AFM – www.afm-telethon.fr/
- APAJH – www.apajh.org
- Association des Paralysés de France – APF – www.apf.asso.fr
- Association pour la Recherche sur la Sclérose en Plaque – ARSEP – www.arsep.org
- Communauté d'agglomération Val-et-Forêt – www.valetfoot.org
- Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique – CLIC – clic95@wanadoo.fr
- Éducation nationale
- Association Le Colombier (UNAPEI) – www.lecolombier.asso.fr
- Groupement des parkinsoniens d'IDF – jeangbataille@hotmail.com
- Institut Médico Éducatif Le Clos Fleuri (APAJH) – www.apajh.org
- Lions club – www.lions-france.org
- Association Française des Sclérosés en Plaques – NAFSEP – www.nafsep.org
- Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques – UNAFAM – www.unafam.org

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé :

Chantal Gras

Conseiller municipal délégué
Chargé du Handicap :

Jean-Philippe Picard-Bachelerie

Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie
BP 40083 – 95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50
ccas@ville-ermont.fr

Services Techniques Municipaux

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement :

Xavier Haquin

100 rue Louis Savoie
Mairie bâtiment B – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 31 90



La piscine municipale Marcellin Berthelot est fréquentée par bon nombre d'Ermontois qu'ils soient engagés dans la vie scolaire, associative ou pour leur loisir.

La piscine municipale Marcellin Berthelot dispose de deux bassins (15 x 10 m et 25 x 15 m) et d'un tremplin d'un mètre. Elle est fréquentée par bon nombre d'Ermontois qu'ils soient engagés dans la vie scolaire ou associative ou uniquement pour leur propre plaisir. Zoom sur ces activités.

La vie scolaire

Du mois de septembre au mois de juin, la piscine municipale est occupée, quatre fois par semaine par les écoles et les accueils de loisirs de la ville. Apprentissage de la natation, jeux ludiques dans l'eau... les enfants apprennent à se repérer dans l'eau tout en s'amusant.

Les associations

Certaines associations sportives ermontoises bénéficient des équipements de la piscine à certaines heures de la semaine. Les associations concernées sont : Gymnastique Volontaire d'Erment (GVE) -qui propose de la gymnastique aquatique, Les amis de la plongée sous-marine et Erment Natation Artistique qui propose des cours de natation synchronisée.

Le public

Lorsqu'elle n'est pas ouverte aux associations et aux écoles, la piscine municipale est mise à disposition du public cinq jours dans la semaine avec une soirée nocturne le vendredi soir jusqu'à 20 h 45. En été, la piscine couverte se transforme en piscine extérieure ; pour le plus grand plaisir des petits comme des plus grands.

Retrouvez les horaires, les tarifs de la piscine et des autres activités sur www.ville-ermont.fr

ACTIVITÉS AQUATIQUES Comme des petits poissons dans l'eau

Le Sport Passion

QUE CE SOIT POUR BARBOTER OU PRATIQUER UN SPORT DE MANIÈRE ASSIDUE, LA PISCINE MUNICIPALE MARCELLIN BERTHELOT MET SES ÉQUIPEMENTS À DISPOSITION DES ERMONTAIS À TRAVERS PLUSIEURS ACTIVITÉS. L'OBJECTIF DE LA MUNICIPALITÉ, EN PARTENARIAT AVEC LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ERMONTOISES, EST DE PERMETTRE À CHACUN D'ACCÉDER AUX ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE FAIRE PARTAGER LE PLAISIR DE L'EAU AUX PLUS JEUNES.

Les activités aquatiques

La Direction de la Jeunesse et des Sports organise également des activités à la piscine : aquagym pour les seniors, cours de natation, aquababy gym et perfectionnement de la nage pour les adultes.

Aquagym pour les seniors

Cette activité est ouverte aux Ermontois de plus de 60 ans, le jeudi de 11 h à 12 h ou le vendredi de 10 h 30 à 11 h 30.

Les cours de natation

L'école de natation permet aux enfants âgés de 6 à 11 ans d'apprendre à nager. Les lundis pour les 6-7 ans, les mardis et jeudis pour les 8-10 ans et les vendredis pour les 9-11 ans de 17 h à 18 h. La période s'étend d'octobre à juin, hors vacances scolaires.

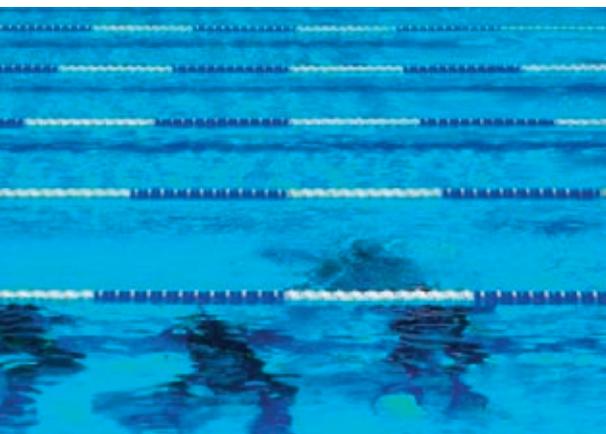
Aquababy gym parents-enfants

Cette activité permet aux enfants âgés de 3 à 5 ans de se familiariser au milieu aquatique. Le bassin est aménagé à l'aide de matériel pédagogique sur toute la longueur, permettant l'évolution du jeune enfant. L'enfant doit être accompagné d'un parent qui participe obligatoirement aux ateliers proposés. Cette activité, d'une durée de 45 minutes, se déroule le samedi à 10 h 15 à 11 h pour les 3-4 ans et de 11 h à 11 h 45 pour les enfants de 5 ans.

Perfectionnement de la nage adulte

Les quatre lignes d'eau sont à la disposition des nageurs. Deux sont destinées à l'amélioration des techniques de nages traditionnelles, les deux autres sont utilisées par les nageurs désirant améliorer leur distance de nage.

Cette activité est ouverte aux adultes de plus de 18 ans, le mardi soir de 19 h 30 à 20 h 30.



© Fotolia

Les inscriptions aux différentes activités proposées par Direction de la Jeunesse et des Sports ont lieu lors du Forum des Associations et de la Vie locale en septembre.

1^{er} Cross country des associations d'Ermont

Dimanche 5 avril aura lieu le premier Cross country des associations d'Ermont au départ du complexe sportif Raoul Dautry. La course est réservée aux associations ermontoises. Quatre parcours sont proposés :

- la course Découverte de 3 km dès 9 h 30 ;
- la course des Jeunes loups de 1,5 km dès 10 h ;
- la course des Champions de 4,5 km ou de 7,5 km dès 10 h 30 ;
- la course des Kids de 750 m dès 11 h 30.

Tarifs : 3 € pour les enfants de moins de 18 ans et 5 € pour les adultes.

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à 15 minutes avant le départ, avec présentation obligatoire du certificat médical ou de la licence sportive.

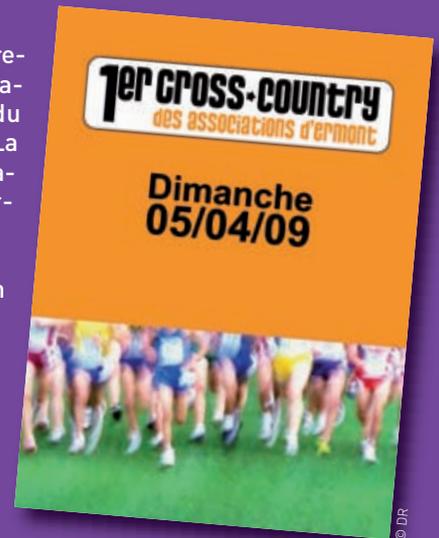
A l'arrivée, vous aurez le plaisir d'assister à des animations musicales et de vous restaurer.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse

37 bis rue Maurice Berteaux - 95120 Ermont

01 34 44 10 30



© DR

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports :

Jacques Cazalet

Espace Jeunesse

37 bis rue Maurice Berteaux - 95120 Ermont

01 34 44 10 30

Piscine municipale Marcellin Berthelot

25-27 rue de l'Yser

95120 Ermont

01 34 15 98 73

Horaires d'ouverture au public en période scolaire

Mardi : 18 h à 19 h 30

Mercredi : 9 h à 10 h 15 - 14 h à 18 h

Vendredi : 18 h à 20 h 45

Samedi : 8 h 45 à 10 h 15 - 14 h à 19 h 15

Dimanche : 9 h à 12 h 30

Horaires d'ouverture au public en été

Lundi : 14 h à 19 h 30

Mardi, mercredi, jeudi : 9 h à 12 h - 14 h à 19 h 30

Vendredi : 9 h à 12 h - 14 h à 20 h 45

Samedi : 8 h 45 à 19 h 15

Dimanche : 9 h à 12 h - 14 h à 18 h 30

Ermont Natation Artistique

Présidente : Francine Ochando

01 39 98 54 28

ermontna@gmail.com

Amis de la Plongée Sous-Marine

Président : Louis Capezzone

01 34 14 35 04

louis.capezzone@orange.fr

Gymnastique Volontaire d'Ermont

Présidente : Denise Beix

01 34 14 43 97

beix@neuf.fr

Les séjours des associations seniors

Tout au long de la semaine, les associations de seniors organisent des rencontres, actions, randonnées pédestres... Pour en bénéficier, il vous suffit d'adhérer. N'hésitez pas à les contacter. Elles proposent également de nombreux séjours. Voici un tour d'horizon des prochains voyages.

• Retraite Sportive du Parisis

Du 28 mai au 2 juin, séjour touristique : Martigues,



© partyimages

Arles, les Baux-de-Provence, Marseille, les calanques de Cassis.

Du 30 août au 5 septembre, séjour en Europe du Nord.

Du 21 au 26 septembre, séjour à Batz-sur-Mer.

• Souvenir français - Comité d'Ermont

Du 24 au 30 mai, séjour découverte du patrimoine, artisanat et parc naturel de Bitche en Moselle.

• Club des retraités « Tambour Battant »

Du 15 au 30 juin, séjour à Chypre à l'hôtel Cynthia à Paphos.

• Club « Le Bel Age »

Du 27 avril au 4 mai, croisière sur le Douro de Porto (Portugal) vers l'Espagne.

Du 24 au 30 mai, rando-tourisme à Bitche en Moselle.

Du 1^{er} au 10 septembre, séjour découverte des Vosges et de l'Alsace.

Club « Le Bel Age »

22 bis rue Saint-Flaive - 95120 Ermont
01 34 15 71 45

Club des retraités « Tambour Battant »

105 rue de Saint-Gratien - 95120 Ermont
01 34 15 40 72

Retraite Sportive du Parisis

19 rue du Maréchal Gallieni - 95120 Ermont
01 34 15 96 91

Souvenir français - Comité d'Ermont

8 rue Réjane
01 34 15 73 01

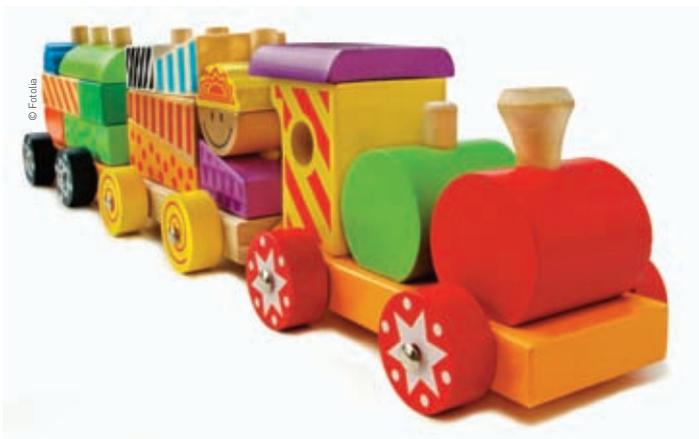


Vous avez du temps de libre et souhaitez vous consacrer à des activités associatives ? N'hésitez pas à contacter les associations, elles ont besoin de vous ! Retrouvez toutes les informations dans votre magazine Évasion, disponible au CCAS.

Bourse aux vêtements

L'Association Générale des Familles d'Ermont organise la traditionnelle bourse de printemps, vêtements, jouets, bijoux, jeux... Ce rendez-vous des bonnes affaires a lieu le mardi 31 mars de 16h à 20h et le mercredi 1^{er} avril de 10h à 12h et de 14h à 17h à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay (3 rue Saint-Flaive Prolongée).

01 39 59 00 65



© Fotolia

MJC

L'Association Française des Diabétiques, section Val d'Oise, organise **samedi 4 avril** de 9h30 à 12h une conférence ayant pour thème *Diabète et nutrition* : témoignage de patients et conseils d'un nutritionniste. En parallèle, une séance de dépistage du diabète est organisée.

Dimanche 5 avril la MJC vous propose ses rencontres toutes collections à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay (3 rue Saint-Flaive Prolongée).

La MJC propose également des activités pour vos enfants pour les vacances de Pâques et d'Été.

Maison des Jeunes et de la Culture

Maison de Associations
2 ru Hoche - 95120 Ermont

01 34 15 73 31

mjc@mjcermont.com

www.mjcermont.com

Comité départemental des Médailleurs Jeunesse et Sports



Hugues Portelli, Maire d'Erment, lors du Comité Départemental des Médailleurs Jeunesse et Sports, samedi 7 février dernier au théâtre Pierre Fresnay, à Erment.

L'assemblée générale du Comité départemental des Médailleurs Jeunesse et Sports s'est tenu à Erment le 7 février dernier au théâtre Pierre Fresnay. Cette année, cette assemblée était électorale. En effet, tous les quatre ans, dans les six mois qui suivent les jeux olympiques d'été, le Comité départemental des Médailleurs Jeunesse et Sports doit élire son instance dirigeante.

Cette assemblée générale s'est déroulée en présence de M. Hugues Portelli, Maire d'Erment, de M. Jacques Cazalet, Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports, de M. Pierre Amardeilh, Directeur départemental de la jeunesse et des sports et de M. Albert Golsmidt, Président du CDOS 95 (Comité Départemental Olympique et

Sportif). L'instance dirigeante est composée de 21 membres et M. Jean Janin a été reconduit dans ses fonctions de président.

A l'issue de la séance, Monsieur Portelli a remis la flamme au représentant du Maire de Beaumont-sur-Oise qui recevra ce comité en 2010.

Le Comité départemental a en charge les dossiers de demande de médailles ministérielles attribuées aux bénévoles du département, dossiers qui sont validés ou non par le préfet via la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Le Comité organise également des conférences à l'intention des jeunes sur les méfaits du tabac et du dopage, ces conférences rencontrent un vif succès auprès des enseignants.

Videz vos greniers !

L'association Paroissiale d'Erment organise une brocante le dimanche 26 avril, de 7 h à 19 h, sur le parking du marché Saint-Flaive, rue de la République. Environ 180 places sont réservées aux particuliers. Pour y participer, inscrivez-vous le plus rapidement possible au 06 89 70 29 03.

Association paroissiale d'Erment

Salle Jean-Paul II - 1 rue Jean Mermoz
95120 Erment
01 34 14 29 01
roger.go@orange.fr



SPECTACLES

Instants de vie

Saison jeune public

Élise Caron dans *Chansons pour les petites oreilles*

Concert à voir dès 4 ans

De sa voix claire, formée autant à l'art lyrique que dramatique, Élise Caron conte avec gaieté, humour et espièglerie les histoires de Princesse Grenouille, de l'oiseau et de la poupée ou encore celle du dragon et du petit garçon.

Dimanche 5 avril à 16 h

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €



15 JOURS AVEC ...LA VOIX

© C. Bata Collette



© DR

Mon nom est personne

De Dominique Paquet

D'après *L'Odyssée* d'Homère

Théâtre à voir en famille dès 8 ans

Création par la C^{ie} Les Fous à réactions [associés]

Une création contemporaine pour le plus vieux texte littéraire européen, inspirée par la lecture de Jean-Pierre Vernant qui propose un voyage avec le mythe d'Ulysse comme boussole.

Samedi 11 avril à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 11 € ; T.R. : 9 € ; Carte : 7,50 €

Michaël Gregorio dans *J'aurais voulu être un chanteur*

Show vocal

Un jeune imitateur qui passe allègrement des stars masculines et féminines de la chanson internationale aux grands noms de la chanson française comme aux chanteurs de la nouvelle génération.

Samedi 4 avril à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay

T.P. : 25 € ; T.R. : 23 € ; Carte : 21 €

15 JOURS AVEC ...LA VOIX



© F. Darnagny



Entre autres avec Jean Rochefort Théâtre



Le comédien Jean Rochefort rend hommage aux auteurs qui l'ont toujours accompagné. De Roland Barthes à Jean Yanne en passant par Fernandel, Verlaine, Bobby Lapointe, Primo Levi... Une promenade lucide et amusée dans l'univers d'un grand Monsieur.

Vendredi 10 avril à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay
T.P. : 29 € ; T.R. : 27 € ; Carte : 25 €

Horaires des réservations

(au théâtre Pierre Fresnay)
Mardi et jeudi : 15 h 30 - 18 h 30.
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h.
Vendredi : 15 h 30 - 19 h.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta
01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**

CINÉMA

Plein tarif : 5,10 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : **3,90 €**

Ciné-jeunesse : 2,60 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,20 €

Le bal des actrices



Comédie de Maiwenn
Avec Jeanne Balibar,
Romane Bohringer,
Julie Depardieu...
Durée : 1 h 45

Une réalisatrice veut faire un documentaire sur les actrices, toutes les actrices. Filmant tout, tout, tout, avec ou sans leur accord, la réalisatrice va se prendre au jeu et se laisser dévorer par ces femmes aussi fragiles que manipulatrices.

Mercredi 1^{er} avril à 18 h & 20 h 45

Boy A en V.O.

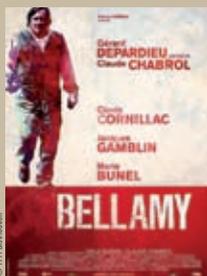


Drame de John Crowley
Avec Andrew Garfield,
Peter Mullan, Katie
Lyons...
Durée : 1 h 40

A 24 ans, Jack sort de prison où il a passé toute son adolescence pour meurtre. Dès sa libération, Terry, assistant social, l'emmène loin de ce scandale encore présent dans tous les esprits. Jack se construit une nouvelle vie jusqu'au jour où il devient un héros local et que sa photo apparaît à *la Une* des quotidiens...

Mercredi 8 avril à 18 h & 20 h 45

Bellamy



Policier de Claude Chabrol
Avec Gérard Depardieu,
Clovis Cornillac, Jacques
Gamblin...
Durée : 1 h 50

Paul Bellamy, commissaire casanier, séjourne dans la maison de famille de sa femme. Son demi-frère débarque accompagné d'un homme traqué et craintif qui réclame la protection du commissaire...

Mercredi 15 avril à 18 h & 20 h 45

Gran Torino

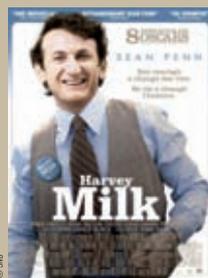


Drame de Clint Eastwood
Avec Clint Eastwood,
Bee Vang, Ahney Her...
Durée : 1 h 55

Ancien combattant de Corée, un homme taciturne, méprisant et désenchanté habite un quartier populaire. Il contre une bande de jeunes voyous qui veut dérober sa voiture, une Ford Gran Torino, et devient ainsi la vedette de ce quartier. Comme punition, un jeune doit travailler pour lui et il se crée ainsi une amitié qui rejait sur l'ensemble du voisinage...

Mercredi 22 avril à 18 h & 20 h 45

Harvey Milk en V.O.



Drame de Gus Van Sant
Avec Sean Penn, Josh
Brolin, Emile Hirsch...
Durée : 2 h 07

Le film retrace les huit dernières années de la vie d'Harvey Milk, premier homme politique américain gay à être élu à des fonctions officielles. Son combat pour la tolérance et l'intégration des communautés homosexuelles lui coûta la vie.

Mercredi 29 avril à 18 h & 20 h 45

Last Chance For Love



Comédie romantique de Joël Hopkins
Avec Dustin Hoffman,
Emma Thompson
Durée : 1 h 33

Alors qu'il passe quelques jours à Londres pour assister au mariage de sa fille, un Américain d'une cinquantaine d'années, divorcé et malchanceux dans le travail, rencontre par hasard une Londonienne tout aussi seule que lui, qui subit de son côté la tyrannie de sa mère. Ils feront un bout de chemin ensemble et plus si affinités...

Mercredi 6 mai à 18 h et 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE



Madagascar 2

Film d'animation de Eric Darnell et Tom McGrath
Pour les enfants dès 6 ans
Durée : 1 h 35

Après s'être échoués sur les rivages lointains de Madagascar, les anciens pensionnaires du zoo de Central Park ont décidé de rallier les vastes plaines d'Afrique. Ils rencontrent alors pour la première fois leurs familles respectives dans leur habitat naturel.

Mercredi 15 avril à 14 h 30

MUSIQUE

2^{ème} Rencontres de percussions

Les *RENCONTRES DE PERCUSSIONS* SONT NÉES DE LA VOLONTÉ DE PLUSIEURS CONSERVATOIRES DU DÉPARTEMENT DE CROISER LES PRATIQUES MUSICALES ET DE FAIRE SE RENCONTRER LES AMATEURS DE PERCUSSIONS. APRÈS LA PREMIÈRE ÉDITION ORGANISÉE PAR LE CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE PERSAN L'ANNÉE DERNIÈRE, LA COMMUNE D'ERMONT, PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SON CONSERVATOIRE MUNICIPAL JACQUES JUTEAU, PROPOSE LA DEUXIÈME ÉDITION, MARDI 7 AVRIL À 20 H 30 AU THÉÂTRE PIERRE FRESNAY.



"Nous souhaiterions que ces rencontres perdurent et s'étendent à d'autres conservatoires."

Les conservatoires municipaux d'Ermont, de Persan et de Grigny (91) s'associent lors d'une soirée pour vous proposer un concert unique de percussions. Jonathan Derst, professeur de percussions du conservatoire municipal Jacques Juteau, a souhaité y apporter une note théâtrale en y associant l'école de théâtre d'Ermont. Rencontre.

Comment vous est venue l'idée d'organiser à Ermont les 2^{èmes} Rencontres de percussions ?

L'année dernière, nous avons été invités, avec le conservatoire de Cergy, pour les premières *Rencontres de percussions* à Persan. Devant le succès rencontré auprès des élèves, des parents et du public, nous avons souhaité poursuivre à notre tour cette belle initiative, en y incluant le conservatoire de Grigny où j'ai appris les percussions. Le but est que les élèves se rencontrent et voient comment chaque conservatoire travaille. Nous souhaiterions que ces rencontres perdurent et s'étendent à d'autres conservatoires. Ce serait intéressant que ce projet se développe et prenne de l'ampleur. Les percussions étant très accessibles, elles intéressent un public très hétéroclite.

Comment la soirée va-t-elle se dérouler ?

Cette soirée va réunir des élèves de différents niveaux, débutants, avancés et jeunes professeurs. L'âge s'étend du primaire au lycée ; il y a également des adultes. Cela représente environ 50 personnes sur scène. Chaque conservatoire présente des pièces de son choix, mais je tiens à ce que les élèves se mélangent et présentent des pièces communes. Il y aura un final où tout le monde sera réuni. Nous jouerons aussi bien de la musique classique comme Vivaldi que des musiques traditionnelles cubaines, africaines et brésiliennes.

Pourquoi avez-vous souhaité associer l'école de théâtre à cette soirée ?

Nous collaborons déjà depuis trois ans avec l'école de théâtre d'Ermont. Nous nous sommes associés sur le spectacle du *Bourgeois gentilhomme* ou sur des représentations des *Elèves font leur scène*. Il nous paraissait intéressant de présenter un spectacle alliant musique et théâtre. Françoise Meunier et Martine Cazes présentent des intermèdes sur le texte *Musique de placard* de Roland Dubillard. Sans dévoiler le contenu de la soirée, ce texte, mêlant humour, absurde et surréalisme, s'intègre parfaitement dans le concert.

2^{ème} Rencontres de percussions

Mardi 7 avril à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée
Entrée libre

Conservatoire municipal Jacques Juteau

44 rue de Stalingrad
01 34 15 51 14
conservatoire@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :
Martine Pégorier-Lelièvre

TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

Conférence 15 jours avec... la voix

Voix et techniques vocales
Samedi 4 avril à 17 h
Médiathèque municipale André Malraux
Gratuit sur réservation au 01 34 44 19 99



Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SUM Ermont (médecins de garde) :

01 30 30 07 15

• SOS Médecins du Val d'Oise : **01 30 40 12 12**

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : **08 92 68 99 33**

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : **01 30 72 66 66**.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel

Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur

rendez-vous au **01 30 72 38 53**.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie

bâtiment A, **vendredi 17 avril de 17 h 30 à 18 h**.

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

Rue Saint-Flaive Prolongée

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - **01 30 72 66 66**

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte

24 h/24

Police municipale intercommunale

Administratif

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

Tél. : 01 30 27 24 37 - Fax : 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h)

Brigade de soirée

Du lundi au samedi (16 h - 24 h)

Tél. : 06 20 79 84 93 ou 06 18 03 91 35

Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion 95120 Ermont

Tél. : 01 30 72 94 60 ou 06 19 40 52 37

Fax : 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Mardi : 8 h - 23 h

Mercredi : 8 h - 19 h 15

Jeudi : 8 h - 19 h 15

Vendredi : 8 h - 19 h 15

Samedi : 8 h - 13 h et 14 h - 18 h 30

Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants différent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A

les mardis 14 avril et 12 mai 2009

Secteur B

les mercredis 15 avril et 13 mai 2009

Secteur C

les jeudis 16 avril et 14 mai 2009

Secteur D

les vendredis 17 avril et 15 mai 2009

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h.

Merci de ne les déposer sur les

trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du

ramassage des objets encombrants sur les sites

www.ville-ermont.fr et

www.syndicat-eneraude.com.



Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Eco-site

12 rue Marcel Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Heures d'ouvertures jusqu'au 30 septembre 2009.

Tous les jours de 10 h à 20 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 20 h.

www.syndicat-eneraude.com

contact@syndicat-eneraude.com

Permanences à la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency



60 rue de Stalingrad - Ermont.

Tél. : 01 34 44 03 90

Fax : 01 34 44 03 99

Horaires d'ouverture :

9 h-12 h 30 et 14 h-17 h

du lundi au vendredi

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

Avocats du Barreau de Pontoise :

Les mardis de 10 h à 12 h

et les mercredis de 17 h à 19 h.

Juriste pour le Droit et l'Aide aux Victimes :

Les mardis de 14 h à 17 h et jeudis de 9 h à 12 h 30.

Psychologue d'aide aux victimes (CIDAV) :

Les mardis de 14 h à 17 h.

Notaire :

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Délégué du médiateur de la République :

Les vendredis de 9 h à 12 h (litiges entre particuliers et administration).

Psychologue :

Les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h et les vendredis de 9 h à 12 h 30.

Conciliateur de justice :

un mardi sur deux de 14 h à 17 h.

Médiatrice relations familiales :

les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.

AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées. Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Janvier

Le 16 : Rayan Aïch.
Le 26 : Cléo Duchand.
Le 28 : Maxime Robin.
Le 31 : Lohan Renou.

Février

Le 1^{er} : Thierry Goidin.
Le 6 : Eléna Fercot.
Le 7 : Jasmine Rémond.
Le 9 : Noah Manac'h.
Le 12 : Ralilou Sylla.
Le 14 : Chiara Da Silva - - Magnoac ;
Awen Person - - Marmara.
Le 19 : Lia Martin.

Décès

Janvier

Le 26 : Béatrice Montlouis-Bonnaire (37 ans).
Le 31 : Marcel Tardif (88 ans).

Février

Le 3 : Jean Jousseume (96 ans) ; Paulette Poizot, veuve Symezyc (87 ans).
Le 4 : Arlindo Da Cruz Coelho Do Couto (44 ans).
Le 7 : Denise Delépine, veuve Jousseume (86 ans).

Mars

Le 2 : Robert Sicot (74 ans).

LA TRIBUNE de l'opposition

Une carte scolaire bien trop hâtive

Le conseil municipal du 4 mars dernier, entièrement consacré à la carte scolaire, aura été révélateur des méthodes employées par la municipalité.

Monsieur Portelli a commencé par rappeler qu'à Ermont, un conseil municipal public est un conseil où le public doit surtout ne pas parler et ne pas manifester la moindre approbation ou désapprobation. La présentation de la nouvelle carte scolaire aura été l'occasion, pour les élus du groupe Générations Ermont, de pouvoir enfin disposer de quelques chiffres, le jour même du conseil municipal ! Notre intervention a malgré tout permis de mettre en lumière les limites du projet.

La carte scolaire a été modifiée, au terme d'une concertation express, parce que M. Portelli a décidé unilatéralement et sans concertation préalable de fermer le groupe scolaire Louis Pergaud. Aucune hypothèse alternative (réhabilitation ou reconstruction d'un établissement même plus petit) n'a été convenablement étu-

diée, pire, nous avons appris que l'étude censée servir de base à la refonte de la carte scolaire débiterait... après son approbation !

Cela faisait 40 ans que la carte scolaire n'avait pas été modifiée. 40 années pendant lesquelles les différentes équipes de droite n'ont pas jugé bon de réfléchir à la répartition des effectifs scolaires sur la ville. Depuis 12 ans qu'il est à la tête de la mairie, Monsieur Portelli ne s'en est pas non plus préoccupé, tout comme il n'a pas souhaité investir sur l'école Louis Pergaud, promettant pourtant de le faire lors de sa dernière campagne municipale. S'étant lui-même mis dos au mur, il a imposé des délais serrés et a tout bonnement oublié d'informer les élus municipaux convenablement.

C'est un coup dur pour les quartiers concernés, notamment pour le quartier des Espérances. Nous félicitons les parents d'élèves d'avoir permis de construire, malgré des délais de réflexion

bien trop courts, une carte scolaire cohérente, notamment avec les contraintes d'effectifs (de sureffectifs !) imposées par l'Éducation nationale en maternelle et en élémentaire. Nous nous sommes abstenus pour respecter ce travail, mais également pour signifier à la majorité municipale que nous n'acceptons ni la méthode, ni les choix antérieurs qui ont mené à cette situation, ni la précipitation dans la gestion d'un dossier capital pour notre ville.

Le groupe "Générations Ermont"

Mathias TROGRILIC,
Christophe RODRIGUES,
Estelle LÉ,
Talal KHIYACHI,
Marine GILBERT,
Zahia LEBBAZ

www.generations-ermont.fr
mathias.trogrlic@generations-ermont.fr

Spécialiste



RENAULT

Spécialiste



PEUGEOT

Groupe Charpentier

GARAGE

de la MAIRIE

01 34 15 03 63

Horaires du lundi au vendredi : 8h/12h - 14h/19h
samedi : 9h/12h - 14h/17h

à 200 m de la Mairie

Mécanique - Carrosserie/Peinture (agrément assurances)
Réparation toutes marques - Réparation pare-brise
Vente véhicules neufs et occasions, Renault, Peugeot ...
Véhicule de prêt sur réservation

255, rue Louis Savoie - 95120 Ermont - fax 01 34 15 49 30



Nos partenaires







MARCHÉ d'Ermont

Rue Saint-Flaive

200 commerçants vous accueillent
mercredi et samedi 7 h 30 - 13 h

Convivialité, Fraîcheur et Qualité
aux meilleurs prix sont au rendez-vous



VILLE d'ERMONT





VOTRE PARTENAIRE POUR LA VILLE
DEPUIS PLUS DE 25 ANS

Télésurveillance et Télégestion
Signalisation tricolore et éclairage public
Dépannages, entretien et rénovation
des installations électriques
Courants forts et courants faibles

24 h sur 24 / 365 jours sur 365

Intervention dans l'heure pour nos clients
en cas d'urgence suite à un accident
ou à une panne importante.

Site web : www.elaie.fr



Capio Clinique Claude Bernard

9 AVENUE LOUIS ARMAND
95120 ERMONT
01-30-72-33-33

274 lits et places
Conventionnée Sécurité Sociale - Mutuelles

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17

<p>CENTRE HEMODIALYSE</p> <p>CHIRURGIE</p> <p>CONSULTATIONS</p> <p>ENDOSCOPIE</p> <p>MATERNITE</p> <p>MEDECINE</p>	<p>KINESITHERAPIE REEDUCATION 01-30-72-33-33</p> <p>LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES 01-30-72-35-30</p> <p>RADIOLOGIE / SCANNER 01-30-72-33-30</p> 
--	--

A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE

Plus de 20 ans d'expérience

PLOMBERIE - CHAUFFAGE



Spécialiste :

CHAFFOTEAUX ET MAURY,
ELM LEBLANC,
HYDROMOTRIX,
SAUNIER DUVAL,
DE DIETRICH...

Reprise de
230 € TTC
de votre ancienne
chaudière

Devis
gratuit

Ouvert en Août

Vente, installation, dépannage, ramonage, désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC

Chaudière gaz




01 39 59 26 04

23, rue de Montmorency - 95600 EAUBONNE
www.gazservicerapide.com

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h avec le Club « Le Bel Age »

Tous les lundis à 14 h

avec le Club des retraités « Tambour Battant »

Jusqu'au 10 avril

Préinscriptions scolaires pour la rentrée de 2009. Direction de l'Action Éducative

Mercredi 1^{er}

10 h-12 h et 14 h-17 h : bourse aux vêtements à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay. Association Générale des Familles d'Ermont

10 h 30 : Contes de Grimm pour les 6 ans et plus. Médiathèque municipale André Malraux

14 h 30 : conférence Découverte du Monde avec *Le voyage de Marco Polo* au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

18 h & 20 h 45 : comédie avec *Le bal des actrices*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 2

8 h 30 : randonnée pédestre. RSP

18 h 30 : conférence Visages de l'Art sur l'art contemporain chinois au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Vendredi 3

9 h-12 h : permanence Ami Services au CCAS. Ami Services

15 h : visite-conférence de l'exposition *Les primitifs Italiens* au musée Jacquemart-André à Paris. Club féminin "Pénélopes d'Aujourd'hui"

18 h 30-20 h 30 : groupe de paroles pour tous les parents d'Ermont au centre socio-culturel des Chênes. Médiation Val d'Oise

Samedi 4

9 h 30-12 h : dépistage du diabète à la Maison des Associations. MJC

17 h : conférence 15 jours avec... la voix sur le thème des techniques vocales à la médiathèque André Malraux.

20 h 30 : Michaël Gregorio dans *J'aurais voulu être un chanteur* au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

20 h 30 : soirée salsa. MJC

Dimanche 5

1^{er} Cross country des associations d'Ermont au départ du complexe sportif Raoul Dautry. Service des Sports

Rencontres toutes collections à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay. MJC

8 h 15 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

16 h : concert avec *Chansons pour les petites oreilles* au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

16 h : comédie musicale de Laurent Ruquier *Je me voyais déjà*, à Paris. Club « Le Bel Age »

Lundi 6

14 h : conférence Visages de l'Art sur *La diffusion de l'héritage classique en Méditerranée et en Orient* au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

15 h : séance plénière du Conseil des Seniors en mairie, bâtiment B, salle Jacques Berthod. CCAS

Mardi 7

14 h : club du livre *Les jardiniers de Versailles* d'Alain Baraton. Club féminin "Pénélopes d'Aujourd'hui"

20 h 30 : 2^{ème} Rencontres de discussions au théâtre Pierre Fresnay. Conservatoire municipal Jacques Juteau

Mercredi 8

9 h 30 : contes pour les 6 ans et plus avec *Le djinn caché derrière le moucharabieh*. Bibliothèque annexe Les Passerelles

18 h & 20 h 45 : drame avec *Boy A en V.O.* Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 9

6 h 45 : visites de la maison de Victor Hugo à Villequier et de l'Abbaye de Saint-Wandrille (76). Club féminin "Pénélopes d'Aujourd'hui"

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Vendredi 10

19 h : spectacle des jeunes de l'atelier de musiques actuelles. Service municipal Jeunesse

20 h 30 : théâtre avec Jean Rochefort dans *Entre autres* au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Samedi 11

20 h 30 : théâtre avec *Mon nom est personne* au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

Du 14 au 17

Ramassage des encombrants selon secteur.

Mercredi 15

10 h 30 : Contes dans le sac pour les 3/5 ans. Médiathèque municipale André Malraux

14 h 30 : ciné-jeunesse avec *Madagascar 2*. Cinéma Pierre Fresnay

18 h & 20 h 45 : policier avec *Bel-lamy*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 16

8 h 30 : randonnée pédestre. RSP

Dimanche 19

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Mercredi 22

9 h 30 : Contes en vrac pour les 3/5 ans. Bibliothèque annexe Les Passerelles

18 h & 20 h 45 : drame avec *Gran Torino*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 23

8 h 30 : randonnée pédestre. RSP

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

14 h-18 h : concours de belote. Club des retraités "Tambour Battant"

Du 25 avril au 10 mai

Fête foraine sur la place du foirail. Relations publiques

Dimanche 26

7 h - 19 h : brocante, place du marché Saint-Flaive. Association Paroissiale d'Ermont

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

10 h : commémoration des Déportés de la Seconde Guerre mondiale dans le parc de la mairie. Relations publiques

Lundi 27

14 h : conférence Visages de l'Art sur *L'histoire de Paris* et sur le thème *Paris 1900* au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Mardi 28

14 h : conférence-diapositives *Les boutiques d'autrefois*. Club féminin "Pénélopes d'Aujourd'hui"

Mercredi 29

Portes ouvertes de l'Institut des Métiers et de l'Artisanat à Cergy, Villiers-le-Bel et Eaubonne.

18 h & 20 h 45 : drame avec *Harvey Milk* en V.O. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 30

8 h 30 : randonnée pédestre. RSP

14 h 30 : thé dansant des seniors à l'Espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay. CCAS

18 h 30 : conférence The Show must go on sur *L'art et l'économie* à la médiathèque municipale André Malraux. Action Culturelle

Associations

- > Amis services - 01 39 59 22 33
- > Association générale des familles d'Ermont 01 39 59 00 65
- > Association Paroissiale d'Ermont 01 34 14 29 01
- > Club des retraités « Tambour Battant » 01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui » 01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Age » - 01 34 15 71 45
- > Groupe pédestre de la MJC 01 34 13 76 65
- > Maison des Jeunes et de la Culture 01 34 15 73 31
- > Médiation Val d'Oise 01 34 15 17 50
- > Retraite Sportive du Parisis (RSP) 01 39 60 67 63

Services municipaux

- > Action Culturelle 01 30 72 37 11
- > Action Éducative 01 30 72 38 32
- > Bibliothèque Les Passerelles 01 34 14 97 32
- > Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat - 01 34 44 24 60
- > Communication, Documentation & Archives - 01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau 01 34 15 51 14
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure) 01 34 44 03 80
- > État civil/Élections 01 30 72 38 24/25
- > Jeunesse - 01 34 44 10 30
- Point Cyb - 01 34 44 10 35
- Espace Loisirs Jeunes 01 34 44 10 36
- Point Information Jeunesse 01 34 44 27 30
- CMEJ - 01 34 44 10 33
- > Médiathèque André Malraux 01 34 44 19 99
- > Petite Enfance et Prévention Santé 01 30 72 37 95
- > PLU - 01 30 72 37 18
- > Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier - 01 30 72 38 21
- > Relations Publiques 01 30 72 38 28
- > Services Techniques municipaux 01 30 72 31 90
- > Sports - 01 34 44 10 30
- > Urbanisme - 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt 01 34 44 82 00
- > Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92